

DELIBERATION DU BUREAU
Séance du 8 novembre 2021

Le Bureau de la communauté d'agglomération de Tulle s'est réuni le lundi huit novembre deux mille vingt et un à dix-sept heures 30 minutes, salle du bâtiment annexe au siège rue Sylvain Combes à Tulle, sous la Présidence de Monsieur Michel BREUILH, Président.

Convocation de M. Michel BREUILH en date du 2 novembre 2021

Nombre de membres en exercice : 22

Etaient présents : 19

Mesdames Emilie BOUCHETEIL, Christèle COURSAT, Betty DESSINE, Yvette FOURNIER, Fabienne LATOUR, Stéphanie VALLEE, Messieurs Eric BELLOUIN, Michel BREUILH, Pierre-Marie CAPY, Pascal CAVITTE, Roger CHASSAGNARD, Bernard COMBES (visio), Pascal FOUCHÉ, Henri JAMMOT, Jean-François LABBAT, Christian MADELRIEUX, Fabrice MARTHON, Jean MOUZAT, Daniel RINGENBACH.

Objet : 1.3- Attribution de subventions pour encourager la réhabilitation des logements communaux (PLH : fiche action n°3)

Le Bureau,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de Tulle agglo,

Vu le budget principal,

Vu les objectifs du PLH,

Vu la délibération n°2.1 du conseil communautaire du 23 juillet 2020 décidant la délégation d'attributions au bureau,

Vu la demande d'aide de Corrèze Habitat pour l'opération d'amélioration thermique de 38 logements à Tulle, opération Cloucheyroux,

Vu l'avis de la commission habitat réunie en date du 27 septembre 2021,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

1°) approuve la participation de 12 000 € au profit de Corrèze Habitat pour la réhabilitation énergétique de 38 logements sur la commune de Tulle, opération Cloucheyroux ;

2°) autorise le Président à signer tous documents en lien avec cette opération ;

3°) la dépense en résultant sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal.

Fait et délibéré le 8 novembre 2021

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Président,



Michel BREUILH